



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Finistère

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE COURTS SÉJOURS FAMILIAUX

Année

Territoire

Dossier à adresser par mail selon votre territoire à :

*NORD

territoire-nord@caf29.caf.fr

*SUD

territoire-sud@caf29.caf.fr

La caisse d'Allocations familiales du Finistère soutient l'organisation de courts séjours de vacances pour les familles modestes, socialement fragilisées, isolées, ne partant pas en vacances.

Ce soutien a pour objectif de favoriser les liens entre parents et enfants, mais aussi de contribuer à leur insertion sociale et au développement d'une vie sociale de proximité.

Ces courts séjours familiaux doivent être financièrement accessibles à tous.

Ils doivent être organisés par des opérateurs de proximité ou associations à vocation de développement social local.

L'aide sera calculée pour des séjours d'une durée de 2 à 6 nuitées et doit concerner 3 familles au moins.

Le montant total annuel des demandes ne pourra dépasser 3000 € annuel et ne pourra être supérieur à 70 % du budget de l'action.

Toute demande d'aide financière ne pourra être prise en considération que lorsqu'elle sera dûment complétée

***La demande doit parvenir à la Caf avant le début du séjour
et avant le 30 juin de l'année de la demande***

PORTEUR DU PROJET

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Nom du (de la) président(e)/maire

N° Tél.

Email

- **Membre responsable des courts séjours familiaux :**

Nom

Qualité

Tél.

Travailleur social qui suit le projet :

- **Organisation du projet :**

Nombre de bénévoles :

Nombre de professionnel(le)s :

Qualité :

Fonction des professionnels dans le cadre du projet :

• Dates et lieu du séjour :

Public concerné :

Nombre de personnes prévues :

Description du projet :

BUDGET PRÉVISIONNEL**Courts séjours familiaux**

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Location de véhicules		Participation des familles	
Assurances		Auto-financement	
Animations		participation de la structure	
Fournitures / Matériel		Subvention Caf	
Frais d'alimentation		Autres Subventions	
Frais d'hébergement			
Charges de personnel <small>(hors charges de personnel déjà prises en compte dans le calcul d'une prestation de service)</small>		Divers	
Valorisations (sauf bénévolat)		Valorisations (sauf bénévolat)	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Subvention sollicitée auprès de la Caf :

Je soussigné(e), M/MMe [REDACTED] agissant en qualité de [REDACTED], certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

A [REDACTED] le [REDACTED]

SIGNATURE du demandeur :

PIECES JUSTIFICATIVES A TRANSMETTRE AU DOSSIER

Pièces justificatives relatives à la qualité du promoteur et/ou gestionnaire

ASSOCIATIONS-MUTUELLES-COMITÉS D'ENTREPRISE

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir si le bénéficiaire de la subvention est non connu Caf	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture (ou dernier récépissé de modification à jour) et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE) - Pour les Cse : procès-verbal des dernières élections constitutives - Pour les mutuelles : un certificat d'immatriculation portant mention du numéro d'identité visé par les dispositions de l'article R. 123-220 du code de commerce 	<u>Attestation de non-changement de situation</u>
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
Capacité du contractant	Liste datée des membres du Conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois.	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau de moins de 12 mois
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> - Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1) 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte de résultat N-1 relatifs à l'année précédent la demande (si l'association existait en N-1) - Dernier bilan comptable disponible ou N-1 (si l'association existait en N-1)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ETABLISSEMENTS PUBLICS

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir si le bénéficiaire de la subvention est non connu Caf	Justificatif à fournir si le bénéficiaire de la subvention a déjà signé une convention avec la Caf dans les 2 dernières années
Existence légale	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence Ou - Arrêté ou décret de création de la personne morale 	<u>Attestation de non-changement de situation</u>
	Numéro SIREN / SIRET pour l'entité bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation
	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois	Attestation de vigilance Urssaf et/ou Msa valide de moins de 6 mois
Vocation	Statuts datés et signés en vigueur, pour les EPCI (détaillant les champs de compétence)	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN du bénéficiaire de la subvention	Attestation de non-changement de situation